

## De l'invisibilité à la reconnaissance du travail des femmes africaines.

Il a toujours été difficile de mesurer l'activité féminine, notamment pour sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB). Cependant, en tenant compte d'une notion du travail plus élargie, il apparaît des écarts importants entre sexes en Afrique, comme ailleurs. À travers une définition où le travail inclut la production de tous les services pour l'autoconsommation, les enquêtes révèlent la contribution réelle des femmes africaines à la production nationale et au bien-être des ménages. Il devient alors possible de développer une argumentation basée sur des données statistiques fiables et démonstratives de la réalité. Ainsi, intégrer les activités domestiques et de soins aux membres du ménage dans la comptabilisation du travail montre que la contribution féminine est très supérieure à celle des hommes : à titre d'exemple, la journée de travail des femmes dépasse celle des hommes de plus de deux heures au Bénin et de 3/4 d'heure en France. La recherche d'une meilleure visibilité de la contribution des femmes africaines à l'économie et au travail au sens large constitue une étape nécessaire à la valorisation de leurs activités, et à la reconnaissance d'un statut consacrant une plus grande égalité entre les sexes.

**D**epuis la **Conférence internationale** sur les femmes et le développement en 1995 à Pékin, les enquêtes "emploi du temps" prennent non seulement en compte les activités informelles, mais également la production domestique (services) et bénévole, en vue de mesurer la contribution réelle des femmes. À l'aide d'études réalisées dans plusieurs pays africains, ainsi qu'en France, Jacques Charmes, économiste à l'IRD, a publié un état des lieux de ces recherches.

**L'Afrique subsaharienne** se caractérise par des taux d'activité économique féminine parmi les plus hauts du monde, mis en relief depuis l'amélioration des collectes statistiques. Cependant, les femmes, qui représentent 43 % de la population active, sont employées pour les deux tiers dans l'agriculture, secteur à faible valeur ajoutée, et en tant qu'indépendantes (travailleuses à leur compte et aides familiales)

dans le secteur informel. L'emploi salarié est majoritairement masculin. Les activités féminines sont donc généralement tenues comme faiblement rémunératrices et de ce fait négligeables.

**L'élargissement de la définition** du travail conduit à mesurer désormais une activité économique non plus seulement marchande, au sens de la comptabilité nationale et du PIB, mais étendue aux activités de soins (care economy) et aux activités bénévoles (volunteer work).

L'activité économique au sens du PIB se définit comme la production de tous les biens et services destinés à être commercialisés sur le marché, de tous les biens conservés par les producteurs pour leur usage final propre et de tous les services fournis gratuitement aux individus et à la collectivité par les administrations et les institutions sans but lucratif.

../...

Le débat actuel pose la question de l'exclusion des activités domestiques du Produit Intérieur Brut et de l'importance ou non de les inclure. Leur prise en compte reviendrait à multiplier les PIB actuels par un facteur de 1,5 à 2. Or, l'objet du PIB n'est pas de mesurer le bien-être, mais d'être un instrument d'analyse pour les politiques économiques. Dans cette optique, il est difficile d'imputer une valeur monétaire à ces activités. Jusqu'à présent, afin d'éviter d'obscurcir le fonctionnement réel des marchés, on assure la distinction entre économie monétaire et domestique.

**Les enquêtes "emploi du temps"** permettent d'évaluer le temps consacré à l'activité économique, marchande et non marchande, ainsi qu'aux activités domestiques, de loisirs, sociales et physiologiques (sommeil, repos, repas). D'un point de vue général, les observations montrent que la journée de travail des femmes dépasse celle des hommes de 3/4 d'heure en France, d'une heure à Madagascar et en Afrique du Sud et de plus de deux heures au Bénin (selon les

catégories de population, les écarts entre les deux sexes peuvent être beaucoup plus importants, par exemple chez les femmes salariées). L'activité économique telle que mesurée par le PIB, ne représentait que 30 % du travail au sens large pour les femmes en France en 1999, 35% en Afrique du Sud, 44% à Madagascar et 55% au Bénin. Malgré leurs apports, ces enquêtes ne sont pas encore suffisamment utilisées dans la confection des PIB.

**Le travail de la femme africaine** présente un paradoxe : tout en affichant des taux élevés d'activité économique, sa contribution réelle à l'économie reste très sous-estimée. Les raisons sont principalement une faible valorisation des activités exercées, l'absence de prise en compte des emplois du temps multiples et la forte implication dans des activités économiques non marchandes, par nature moins bien valorisées et donc moins productives en apparence.

La recherche d'une meilleure visibilité de la contribution des femmes africaines à l'économie et au travail au sens large constitue une étape nécessaire à la valorisation de leurs activités et à la reconnaissance d'un statut consacrant une plus grande égalité entre les sexes.

Rédaction – IRD : Aude Sonnevile

Activité	France 1999			Afrique du Sud 2000			Bénin 1998			Madagascar 2001		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
	National			National			National			National		
Activité économique	1h53 min	3h14 min	2h32 min	1h55 min	3h10 min	2h30 min	4h40 min	4h27 min	4h33 min	3h40 min	5h39 min	4h39 min
Dont :												
• Hors marché							1h52 min	1h18 min	1h35 min	1h42 min	1h58 min	1h49 min
• Portage de l'eau				10 min	5 min	5 min	44 min	11 min	32 min	25 min	10 min	18 min
• Portage du bois							17 min	3 min	10 min	8 min	19 min	12 min
Activité domestique	4h23 min	2h24 min	3h26 min	3h35 min	1h25 min	2h35 min	3h15 min	1h03 min	2h10 min	3h34 min	44 min	2h11 min
Travail	6h16 min	5h38 min	5h58 min	5h30 min	4h35 min	5h05 min	7h54 min	5h30 min	6h43 min	7h15 min	6h23 min	6h49 min
Étude	28 min	31 min	29 min	1h35 min	1h50 min	1h40 min	42 min	1h24 min	1h04 min	1h10 min	1h12 min	1h10 min
Activités sociales	56 min	57 min	56 min	2h10 min	2h20 min	2h15 min	1h28 min	2h04 min	1h48 min	35 min	43 min	38 min
Loisirs	3h17 min	3h55 min	3h35 min	2h05 min	2h35 min	2h20 min	42 min	1h24 min	1h02 min	1h33 min	1h57 min	1h46 min
Déplacements	50 min	1h	55 min	1h	1h25 min	1h15 min	39 min	56 min	48 min	33 min	56 min	42 min
Sommeil, repas, repos	12h11 min	11h56 min	12h04 min	12h15 min	12h05 min	12h10 min	12h34 min	12h46 min	12h37 min	13h30 min	13h30min	13h29 min

## Pour en savoir plus

### CONTACTS :

**Jacques CHARMES** – Directeur du département Société et Santé, IRD, 213 rue La Fayette 75010 Paris, France ;  
Tél. : +33 (0)1 48 03 77 88 Courriel : [Jacques.Charmes@paris.ird.fr](mailto:Jacques.Charmes@paris.ird.fr)

### IRD Communication :

**Aude Sonnevile** (rédactrice), Tél. : 01 48 03 76 07, Courriel : [fichesactu@paris.ird.fr](mailto:fichesactu@paris.ird.fr) ;  
**Sophie Nunziati** (relations presse), Tél. : 01 48 03 75 19, Courriel : [presse@paris.ird.fr](mailto:presse@paris.ird.fr)

### RÉFÉRENCES :

**Charmes Jacques**, avril-juin 2005, Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance, Revue Tiers Monde, t. XLVI, n° 182.

**Charmes Jacques**, 2005, "A review of Empirical Evidence on Time Use in Africa" in : Blackden C.M. and Wodon Q. eds, 2006, Gender, Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa, World Bank Working Paper n° 73, The World Bank, Washington, 152p. (Chapter 3, pp 39-72)

### ILLUSTRATIONS :

Contactez Indigo Base, Banque d'images de l'IRD, **Claire Lissalde** ou **Danièle Cavanna**, Tél. : 01 48 03 78 99,  
Courriel : [indigo@paris.ird.fr](mailto:indigo@paris.ird.fr)

Retrouver cette fiche en ligne sur : [www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2005/fiche236.htm](http://www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2005/fiche236.htm)